

Chers parents,

Chers membres du personnel,

Nous remercions tous ceux parmi vous qui sont venus assister à la rencontre d'information sur le besoin de relocaliser les élèves et le personnel de l'école. Au bénéfice de tous, en voici les grandes lignes.

La situation actuelle concernant la bâtisse occupée par l'Académie De Roberval est complexe. L'évaluation et la prise de décision doivent tenir compte d'un contexte multifactoriel, c'est-à-dire :

- Le besoin de travaux importants qui ne peuvent être effectués en cohabitation.
- Une problématique de qualité d'air évaluée, en collaboration avec la Direction de santé publique (DSP), par l'entremise d'une analyse des réponses provenant des questionnaires santé complétés par 91 % des membres du personnel de l'école.
- Un fort pourcentage de l'équipe-école et quelques élèves qui éprouvent des symptômes associés à une mauvaise qualité de l'air.
- Un moment favorable à court terme, considérant le retour des élèves de l'école Saint-Gérard dans leur nouvelle école.
- L'occasion à long terme pour avoir une Académie de Roberval du 21<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce contexte et avec la collaboration de la Direction de santé publique qu'il a été convenu que la relocalisation de nos élèves et de notre personnel est préférable, et ce, après la période des Fêtes.

Comme nous l'avons mentionné lors des rencontres, nous avons envisagé deux scénarios pour s'assurer que les élèves poursuivent leurs activités scolaires dans un environnement adéquat : la relocalisation à l'école Marguerite-De Lajemmerais, située au 5555, rue Sherbrooke Est ou l'occupation des espaces transitoires aménagés à l'école Georges-Vanier, au 1205, rue Jarry Est, que libèrera l'école Saint-Gérard.

Nos réflexions en cours, la volonté unanime du personnel et l'appui des parents membres du conseil d'établissement nous portent à croire qu'une relocalisation à l'école Georges-Vanier, au retour des Fêtes, sera le scénario le plus convivial, considérant la proximité des lieux et la possibilité de maintenir une organisation scolaire similaire. L'autonomie que nous aurons dans ces espaces, le professionnalisme de l'ensemble du personnel et la collaboration de tous nous permettront d'opérer une transition en douceur et de préserver le projet pédagogique hors des murs actuels.

## **Informations complémentaires**

### Travaux réalisés

Depuis 2010, la Commission scolaire a investi plus de 3 millions de dollars pour entretenir et réparer l'édifice. Toutes ces interventions ont permis d'améliorer l'état du bâtiment pour qu'il demeure sécuritaire, et ce, jusqu'au déménagement.

- Réfection de maçonnerie (cheminée)
- Remplacement des fenêtres du gymnase - Phase 1
- Réfection des marquises
- Assèchement du sous-sol suite à un bris d'aqueduc
- Réparation de la toiture et réhabilitation de finis intérieurs des locaux et escaliers
- Sécurisation : plafonds et finis intérieurs de plusieurs locaux et corridors
- Assainissement et mise en pression négative des vides sanitaires
- Réhabilitation du sous-sol incluant étanchéisation dalles et murs, isolation tuyaux, nettoyage
- Condamnation de l'ancien système d'évacuation des étages
- Évaluation et sécurisation de la maçonnerie
- Réparation des fontaines du gymnase

### Travaux en cours

- Réfection de la toiture
- Complétion : réfection des finis intérieurs du vestiaire (gymnase)
- Finition de plâtre et peinture dans une cage d'escalier : aile Garnier

### Travaux majeurs, prévus au Plan directeur (investissement de 14,5 M\$)

- Remplacement : plafond et éclairage du gymnase
- Réfection : stationnement, toilettes, vestiaires, enveloppe, chaufferie, plomberie
- Assainissement des sols
- Réhabilitation : aile Garnier et finis intérieurs de l'école
- Remplacement : système de distribution électrique, plomberie, systèmes d'alarme, d'urgence et d'intercom
- Amélioration de l'accessibilité

Ces travaux sont complexes, voire impossibles à réaliser en cohabitation. C'est la raison pour laquelle nous envisageons une relocalisation des élèves et du personnel. En effet, lorsque l'école sera inoccupée, il deviendra alors plus facile d'effectuer des investigations plus approfondies. Les constats qui en émaneront nous permettront d'enclencher le processus de consultation nécessaire à la prise de décision concernant le futur de la bâtisse. D'ailleurs, lors de la rencontre d'hier soir, il a été proposé qu'un comité de suivi des travaux, formé de parents, soit constitué. Soyez assurés que nous vous avons entendus.

## **Une école dans une école**

Le déménagement des élèves et du personnel à Georges-Vanier constitue le déplacement *d'une école dans une école*, car :

- les mêmes camarades et la même équipe-école accompagneront les élèves;
- les mêmes services d'encadrement y seront offerts et l'ensemble des valeurs du projet pédagogique y seront véhiculées;
- le même horaire sera observé.

En fait, l'Académie De Roberval sera la même école, même temporairement déplacée dans un autre bâtiment, car ce sont les élèves et le personnel qui lui donnent son essence et sa réalité.

De plus, nos élèves bénéficieront de locaux et d'équipements spécialement conçus pour le secondaire : grande bibliothèque et cafétéria, vaste gymnase, cour d'école et diverses aires de jeux. Nous continuerons notre mission pédagogique et nos activités avec diligence, dans un milieu adapté à nos besoins.

## **L'école Georges-Vanier (1205, rue Jarry Est)**

L'école Georges-Vanier a été rénovée pour accueillir un plus grand nombre d'élèves du quartier et faire de la place à d'autres dans des circonstances similaires aux nôtres (école transitoire). De plus, l'école d'accueil a pignon sur rue dans le même quartier, à une courte distance de notre école (quelques rues seulement).

## **Information et visite des lieux – à venir**

Nous planifierons une autre rencontre dès que nous aurons tous les détails utiles (services et activités) concernant Georges-Vanier. Toute l'information vous sera fournie par écrit. De plus, une visite de l'école Georges-Vanier sera organisée avant les Fêtes, à laquelle tous les élèves, les parents et les membres du personnel seront conviés.

### **Trouver des réponses à vos questions**

Pour des renseignements sur notre école, les travaux et la relocalisation, nous vous invitons à consulter notre site Web à <http://academie-de-roberval.csdm.ca/> ou à envoyer un courriel à la boîte courriel de l'école.

Pour des questions concernant les chantiers dans les écoles ou encore la qualité de l'air intérieur (les symptômes, quoi faire, les tests et investigations, etc.), nous vous invitons à :

- consulter les *Foires aux questions* et l'entrevue menée par *Une pilule une petite granule* avec le Dr. Marchand disponibles à **csdm.ca**, section **Bâtir l'avenir**
- consulter le guide du ministère, inspiré par l'expertise développée à la CSDM et par les experts du milieu de la santé comme les DSP au [www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/reseau/infrastructures/Guide\\_moisissures.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/infrastructures/Guide_moisissures.pdf)
- communiquer avec la direction de l'école.

Si vous avez davantage d'interrogations concernant la santé, la DSP recommande aux parents de communiquer avec leur médecin.

Nous croyons que la réussite scolaire des enfants va de pair avec un environnement sain. Nous sommes persuadés que notre personnel saura faciliter cette période de transition et accompagner vos enfants dans cette aventure. Nous vous remercions de votre compréhension et tenons à vous assurer de notre entière collaboration.

Luisa Cordoba

Directrice de l'Académie De Roberval